

Lettre d'infos



Vendredi 23 Novembre 2018

Week-end des 24 et 25/11/2018

Toutes les rencontres organisées par le D.O.F. pour le week-end des 24 et 25/11/2018 sont maintenues. Les clubs devront prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer leurs déplacements.

ACCUEIL TELEPHONIQUE DU DISTRICT



Afin d'améliorer la qualité du service rendu, le secrétariat du D.O.F. fait évoluer ses horaires d'accueil téléphonique.

Vous pouvez nous joindre, uniquement de 13H30 à 17H30 du mardi au vendredi.

Vous pouvez également effectuer vos demandes d'informations directement en envoyant un courriel à l'adresse secretariat@oise.fff.fr

Nous veillerons à vous apporter une réponse dans les meilleurs délais.

RAPPEL F.M.I.

La F.M.I. est obligatoire pour toutes les compétitions allant des U14 à 11 aux vétérans (sauf les U16F à 7). Pour le Foot d'Animation des U6 aux U13, feuille de match papier.

Vous trouverez sur le site du District à titre de rappel :

[Le guide complet de l'utilisateur de la F.M.I.](#)

[Le Mémo de la F.M.I.](#)



La Feuille Anomalie à télécharger devra être impérativement remplie et retournée au District avec photos de la tablette prouvant cette anomalie informatique. Dans le cas d'impossibilité dû à un souci informatique et seulement dans ce cas vous pouvez établir **une feuille de match papier** (ne pas oublier le listing de vos licenciés avec photos édité dans Footclubs ou de vous munir de vos papiers d'identités avec certificats médicaux).

La Commission F.M.I. tient à souligner aux clubs qu'elle sera intransigeante cette saison en cas de manquements.



Second plus ancien club français, le Red Star est fondé à Paris en 1897 par Jules Rimet, créateur de la Coupe du Monde. En attendant la reconstruction de son mythique stade Bauer, le Red Star FC évolue depuis le début de la saison au Stade Pierre Brisson à Beauvais. Assistez aux rencontres du Red Star en Ligue 2 au Stade Pierre Brisson à partir de 5€ (3€ pour les licenciés FFF de l'Oise en catégorie 3 tribune ouest D9 ou D10 avec le code promotionnel REDOISE). Informations et réservations sur redstar.fr

Prochains matchs à BEAUVAIS :

Le Vendredi 30 Novembre 2018 à 20H00 -> RED STAR – ESTAC TROYES

Le Vendredi 14 Décembre 2018 à 20H00 -> RED STAR – SOCHAUX MONTBELIARD



RAPPEL, le DISTRICT OISE de FOOTBALL organise :

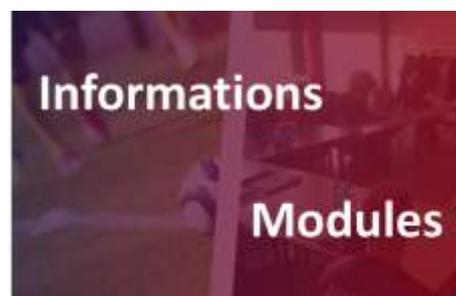
Un Module Projet ASSOCIATIF les 10 et 11 Décembre 2018 au siège du District

Un Module Projet SPORTIF et EDUCATIF les 21 et 22 Janvier 2019 au siège du District

Un Module U15 les 5 et 12 Janvier 2019 à PONT STE MAXENCE

Un Module U9 les 19 et 26 Janvier 2019 à CHAUMONT EN VEXIN

- Pour vous inscrire voir sur le site du District.



Bénéficiez de également de 20% de réduction sur toute la boutique en ligne du Red Star avec le code promotionnel LICENCIE1819



RECYCLAGE ARBITRES

Après le test physique, les arbitres étaient conviés aux cours de recyclage théorique avant de réaliser le test annuel.

Les cours de recyclage ont été l'occasion de travailler sur la protection : de l'image du jeu, des joueurs et de l'autorité de l'arbitre. Ensuite les nouveautés des lois du jeu du début de saison ont été reprises en détail, avant de réaliser un travail spécifique sur le hors-jeu. Un moment de partage convivial a clôturé chacune des séances.

Texte : Nicolas Allart
Photos: Christophe Pruvost



FORMATION INITIALE ARBITRES



C'est parti pour la nouvelle session de formation arbitre. Trois séances entre l'apprentissage de la technique d'arbitrage et des lois du jeu sont prévues avant l'examen qui aura lieu le 15 décembre !

ARBITRAGE : TEST D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES 2018/2019

A l'attention de tous les arbitres de l'Oise et aux observateurs.

Vous devez réaliser et retourner le **Test d'Evaluation des Connaissances** pour le 30 novembre 2018 au plus tard. Vous trouverez l'accès aux formulaires qui vous serviront de support :

- **Support Informatique** (n'oubliez pas d'enregistrer votre document avant de l'envoyer)
- **Support Papier** (si vous désirez le remplir à la main et le renvoyer sous pli postal au D.O.F.)

Ces documents sont également accessibles dans votre boîte de désignations sous l'onglet « documents » et pour le support papier sur le site du District.

Sont concernés par le T.E.C. tous les arbitres et observateurs du D.O.F. sauf : les arbitres FFF ou candidats FFF, les arbitres de Ligue ou candidats Ligue et les candidats arbitres du stage de Ribécourt 2018.

Le Président de la CDA Oise, Nicolas Allart.

AGENDA PROCHAINES REUNIONS DES COMMISSIONS DU DISTRICT

- *Mardi 27 Novembre 2018 à 17 H 30 : Appel Discipline*
- *Mardi 27 Novembre 2018 à 17 H 30 : Commission des Jeunes Section Coupes*
- *Mercredi 28 Novembre 2018 à 18 H 00 : Commission Féminine*
- *Jeudi 29 Novembre 2018 à 17 H 30 : Commission de Discipline*

FORFAITS GENERAUX

Veillez noter que l'équipe suivante a déclaré forfait général pour la saison 2018/2019 :

- AS HERCHIES TROISSEREUX U15 à 7 groupe A

PROCÈS - VERBAUX

COMMISSION F.M.I.

Président : C. PRUVOST

Présents : N. DEPAUW - L. VANHYFTE

Excusés : N. EVRARD – P. MAIGRET

Malgré toutes les formations données pour la mise en place de la FMI, la Commission constate encore un grand nombre de défauts dans son utilisation, et tient à rappeler :

Contactez **obligatoirement** notre référent FMI en cas de souci,

En cas de problème, la feuille de match papier doit être accompagnée du document « Anomalies » clairement rempli par le club.

Constatant que certains clubs ne respectent pas la procédure d'utilisation de la FMI, la Commission a donc décidé de systématiquement amender la non utilisation de la FMI selon le barème en vigueur pour cette saison.

Comptant sur votre collaboration et votre compréhension afin que la situation s'améliore.

➤ **Dossier BREUIL LE VERT AS1 – MORIENVAL ASC1**

Coupe de l'Oise U15

Match 53612.1 du 16/09/2018

- Après étude des pièces au dossier, le club de BREUIL LE VERT n'a effectué aucune manipulation
 - ☞ Non respect de la procédure

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier CHEVRIERES GRANDFRESNOY 3 – NOYON F.C.J 3**

U14 D1 Brassage

Match 51137.1 du 16/09/2018

- Après étude des pièces au dossier
 - ☞ Non respect de la procédure par le club de CHEVRIERES GRANDFRESNOY

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier CREPY EN VALOIS US2 – VALOIS MULTIEN ES1**

U14 D1 Brassage

Match 51136.1 du 16/09/2018

- Après étude des pièces au dossier
 - ☞ souci mot de passe arbitre – fiche anomalie jointe
 - pris connaissance

➤ **Dossier BRETEUIL US2 – ANGY FC2**

Coupe Chivot

Match 56454.1 du 15/09/2018

- Après étude des pièces au dossier
 - ☞ Non respect de la procédure par le club de BRETEUIL

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier LAMORLAYE US 2 – PLAILLY AS 2**

Coupe Chivot

Match 56479.1 du 16/09/2018

➤ Après étude des pièces au dossier

☞ Non respect de la procédure par le club de LAMORLAYE : pas de récupération des données

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier ST JUST EN CHAUSSEE 1 – BEAUVAIS ASPTT 1**

Brassage U15 A

Match 56944.1 du 23/09/2018

➤ Après étude des pièces au dossier

☞ Non respect de la procédure par le club de BEAUVAIS ASPTT : l'équipe est partie avant la fin du match

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier LIANCOURT CLERMONT 2 – CIRES LES MELLO US 1**

Brassage U15 B

Match 56953.1 du 23/09/2018

➤ Après étude des pièces au dossier

☞ Non respect de la procédure par le club de LIANCOURT CLERMONT

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier PONT STE MAXENCE US2 – ORRY LA CHAPELLE AS 1**

Brassage U18 C

Match 56932.1 du 22/09/2018

➤ Après étude des pièces au dossier

☞ Non respect de la procédure par le club de PONT STE MAXENCE : le coach a oublié son mot de passe

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier CHAMBLY FC 2 – GAUCHY GRUGIEL ST QUENTIN**

Féminines U16 à 11

Match 55841.1 du 22/09/2018

➤ Après étude des pièces au dossier

☞ Non respect de la procédure par le club de GAUCHY GRUGIEL ST QUENTIN : absence d'identifiants

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier NOYON F.C.J 1 – St SAUVEUR AS 1**

U 18 D1

Match 51108.1 du 22/09/2018

➤ Après étude des pièces au dossier

☞ Non respect de la procédure par le club de NOYON F.C.J

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier NOAILLES AS1 – SERIFONTAINE S.C.C.1**

Féminines à 7 Seniors

Match 56874.1 du 23/09/2018

➤ Après étude des pièces au dossier

☞ Non respect de la procédure par le club de SERIFONTAINE : absence d'identifiants

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier GRANDVILLIERS AC 3 – GUIGNECOURT FC 3**

St LUCIEN A

Match 51644.1 du 23/09/2018

➤ Après étude des pièces au dossier

- fiche anomalie jointe
- pris connaissance

➤ **Dossier VAUCIENNES CS2 – CREPY EN VALOIS US 4**

Vétérans D2 C
Match 51598.1 du 23/09/2018

- Après étude des pièces au dossier
 - ☞ Non respect de la procédure par le club de VAUCIENNES

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier VALOIS MULTIEN ES3 – NANTEUIL USF C1**

Seniors D4D
Match 52624.1 du 23/09/2018

- Après étude des pièces au dossier
 - ☞ Non respect de la procédure par le club de VALOIS MULTIEN

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier BREUIL LE VERT AS 1 – BETHISY FC 2**

Seniors D3D
Match 52362.1 du 23/09/2018

- Après étude des pièces au dossier
 - ☞ Non respect de la procédure par le club de BREUIL LE VERT

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier AMBLAINVILLE FC1 – ETOUY US2**

Seniors D3B
Match 52230.1 du 23/09/2018

- Après étude des pièces au dossier
 - ☞ Non respect de la procédure par le club d'AMBLAINVILLE

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier SENLIS USM 3 – COMP. LA CROIX JS A1**

Seniors D1A
Match 51835.1 du 23/09/2018

- Après étude des pièces au dossier
 - ☞ Souci à la fin du match – fiche anomalie et photos jointes
 - ☞ BUG informatique

➤ **Dossier FOUQUENIES/ST PAUL 1 – MONTCHEVREUIL AS 1**

U15 A 7A
Match 56693.1 du 22/09/2018

- Après étude des pièces au dossier
 - ☞ Non respect de la procédure par le club de FOUQUENIES/ST PAUL : absence de FMI

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier MOLIENS JS1 – BEAUVAIS ST JUST DES MARAIS 1**

Brassage U15 A
Match 57272.1 du 30/09/2018

- Après étude des pièces au dossier
 - ☞ Match disparu de la FMI : fiche anomalie + photo
 - ☞ Erreur manipulation arbitre

➤ **Dossier BRETEUIL US 1 – MARSEILLE EN BEAUVAISIS 1**

U 18 D1
Match 51093.1 du 29/09/2018

- Après étude des pièces au dossier
☞ Non respect de la procédure par le club de BRETEUIL : Educateur principal non formé à la FMI – Fiche anomalie

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier CREIL AFC 2 – GOUVIEUX US1**

**U 15 D1C
Match 51129.1 du 30/09/2018**

- Après étude des pièces au dossier
☞ Non respect de la procédure par le club de l'AFC CREIL : souci de synchronisation

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier AMBLAINVILLE FC2 – GOUVIEUX US3**

**Coupe St Lucien
Match 57099.1 du 30/09/2018**

- Après étude des pièces au dossier
☞ Non respect de la procédure par le club d'AMBLAINVILLE : tout à été fait sur le Web

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier BEAUVAIS CO 3 – LA NEUVILLE ROY FC 3**

**Coupe St Lucien
Match 57081.1 du 30/09/2018**

- Après étude des pièces au dossier
☞ Non respect de la procédure par le club de LA NEUVILLE ROY : Absence mot de passe

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier CREIL AFC 4 – NANTEUIL US FC 2**

**Coupe St Lucien
Match 57097.1 du 30/09/2018**

- Après étude des pièces au dossier
☞ Non respect de la procédure par le club de l'AFC CREIL

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier BEAUVAIS CO 1 – MERU US2**

**Coupe Objois
Match 57115.1 du 30/09/2018**

- Après étude des pièces au dossier
☞ Non respect de la procédure par le club du CO BEAUVAIS

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier GUISCARD JS1 – ETOUY US2**

**Coupe Chivot
Match 57140.1 du 30/09/2018**

- Après étude des pièces au dossier
☞ l'arbitre a omis de clôturer la FMI

Dossier transmis à la GRSA pour suite à donner

➤ **Dossier NOGENT CHEMINOTS AS 1 – ST LEU D'ESSERENT 1**

**U15 A 7 B
Match 55200.1 du 29/09/2018**

- Après étude des pièces au dossier
☞ pris connaissance

☞ transmettre impérativement le mot de passe « rencontre » aux adjoints

➤ **Dossier ESTREES US1 – BETHISY**

Féminines Seniors A7 B
Match 56887.1 du 07/10/2018

- Après étude des pièces au dossier
 - ☞ Fiche anomalie jointe
 - ☞ Non respect de la procédure par le club d'Estrées

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier BRETEUIL US1 – FROISSY/HAUDIVILLERS 1**

Brassage U15 A
Match 57390.1 du 07/10/2018

- Après étude des pièces au dossier
 - ☞ La tablette ne fonctionnait pas
 - ☞ Non respect de la procédure par le club de BRETEUIL

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier CARLEPONT FC1 – MULTIEN AS1**

Féminines Seniors A7 B
Match 56886.1 du 07/10/2018

- Après étude des pièces au dossier
 - ☞ Pris connaissance
 - ☞ La commission conseille vivement à CARLEPONT de mettre à jour la dernière version de la FMI à savoir 3.6.1

Dernier rappel avant sanction

➤ **Dossier BREGY/LAGNY/NANTEUIL 1 – CHOISY AU BAC US1**

Féminines Seniors A7 B
Match 56885.1 du 07/10/2018

- Après étude des pièces au dossier
 - ☞ Fiche anomalie jointe
 - ☞ Non respect de la procédure par le club de BREGY/LAGNY/NANTEUIL

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier ST CREPIN IBOUV.USR 2 – ROCHY CONDE AS2**

Seniors D6 E
Match 53228.1 du 07/10/2018

- Après étude des pièces au dossier
 - ☞ Fiche anomalie jointe – Souci mot de passe
 - ☞ Non respect de la procédure par le club de ST CREPIN IBOUV.

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier MORIENVAL ASC 1 – CHEVRIERES GRANDFRESNOY**

Seniors D2 B
Match 52038.1 du 07/10/2018

- Après étude des pièces au dossier
 - ☞ Fiche anomalie jointe – L'équipe adverse n'a pas réussi à composer son équipe
 - ☞ Non respect de la procédure par le club de CHEVRIERES GRANDFRESNOY

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier FOUQUENIES/ST PAUL1 – WAVIGNIES E.S.C 1**

U15 A7 A
Match 56683.1 du 06/10/2018

➤ Après étude des pièces au dossier

☞ Non respect de la procédure par le club de FOUQUENIES/ST PAUL

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier VILLERS ST PAUL US1 – MORIENVAL ASC1**

Brassage U15 C
Match 57494.1 du 14/10/2018

➤ Après étude des pièces au dossier

☞ BUG informatique

➤ **Dossier AVILLY CS 1 – CREIL AFC 1**

U18 Brassage C
Match 57467.1 du 13/10/2018

➤ Après étude des pièces au dossier

☞ Non respect de la procédure par le club d'AVILLY : erreur de transmission

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier BORNEL AS 1 – MOUY US 1**

Seniors D4 B
Match 52542.1 du 14/10/2018

➤ Après étude des pièces au dossier

☞ Pris connaissance

☞ S'assurer de la clôture de la FMI par l'arbitre

➤ **Dossier FOUQUENIES/ST PAUL 1 - VERDEREL AS 1**

U15 A7 A
Match 56703.1 du 20/10/2018

➤ Après étude des pièces au dossier

☞ Non respect de la procédure par le club de FOUQUENIES

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier BREUIL LE VERT AS1 – ST GENEVIEVE US1**

Brassage U15 B
Match 57567.1 du 21/10/2018

➤ Après étude des pièces au dossier

☞ Non respect de la procédure par le club de BREUIL LE VERT

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier MULTIEN AS1 – CHOISY AU BAC US1**

Féminines A7
Match 56894.1 du 21/10/2018

➤ Après étude des pièces au dossier

☞ Non respect de la procédure par le club de MULTIEN : tablette non chargée

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier GOUVIEUX 1 – AMIENS SC P2**

**Féminines Seniors A 11
Match 54363.1 du 21/10/2018**

➤ Après étude des pièces au dossier

☞ Non respect de la procédure par le club d'Amiens : Oubli du mot de passe

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier CREPY EN VALOIS US1 – B.C.V.F.C 1**

**Féminines U 16 A 11
Match 55845.2 du 20/10/2018**

➤ Après étude des pièces au dossier

☞ Non respect de la procédure par le club de CREPY EN VALOIS

Dossier transmis à la commission juridique pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

➤ **Dossier SERIFONTAINE S.C.C.1 – MOLIENS JS1**

**Brassage U15 A
Match 57564.1 du 20/10/2018**

➤ Après étude des pièces au dossier

☞ Feuille anomalie jointe

☞ Non respect de la procédure par les deux clubs : souci horaire si appel de notre référent ce dysfonctionnement aurait été soldé

Dossier transmis à la commission juridique pour amende (2 x 25 €) conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison

Prochaine commission : sur convocation

*Le Président
Christophe PRUVOST*

*La Secrétaire
Nathalie DEPAUW*

**COMMISSION DES PRATIQUES
DIVERSIFIÉES
Section St Lucien et Vétérans**

Réunion du 21 Novembre 2018

Présents : G. André - R. Deléglise - C. Gaudet - J. Gros - M. Travaglini

Excusé : A. Detave

Le procès-verbal de la réunion du 10 Octobre 2018 est adopté.

SECTION FOOT VETERANS – LOISIRS

Championnats vétérans et Saint Lucien :

Homologation des résultats des journées jouées les :
7, 14, 21 et 28 Octobre,

4 et 11 Novembre 2018.

(N'ayant donné lieu à aucune évocation ou réclamation).

Matches remis au 20 janvier 2019 :

US Gouvieux – US Montagny Ste Félicité (Vétérans 2C du 11-11-18).

SC Songeons – Grandvillers AC (Saint Lucien A du 4-11-18).

Coupe de l'Oise vétérans Saint Lucien :

Homologation des résultats des 16èmes du 18 Novembre 2018.

(N'ayant donné lieu à aucune évocation ou réclamation).

Le match opposant l'US Crépy en Valois et l'AFC Creil se jouera le dimanche 9 décembre 2018 (journée des 8èmes).

La commission procède au tirage au sort des 1/8^{èmes} de finale des coupes Saint Lucien vétérans et Consolante Jacques Gros. (Voir tirage sur le site du District).

La rencontre opposant l'US Breuil le Sec au vainqueur de l'US Crépy – AFC Creil se jouera le 20 janvier 2019.

Ces rencontres se dérouleront le Dimanche 9 Décembre 2018 à 10 heures.

Les frais d'arbitrage sont à la charge du club recevant.

Pas de prolongation, tirs au but directement.

Prochaine réunion sur convocation

Le secrétaire, Ch. Gaudet

